L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAU No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 1er SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—whisky et esprits.

Whisky et esprits. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE.

Dans une autre partie du journal, à propos du cinquantième anniversaire de l'*Abeille*, le rédacteur en chef fait un rapide historique du journalisme français à la Nouvelle-Orléans depuis le commencement de ce siècle. Il a dû naturellement passer sous silence bien des détails qui l'eussent entraîné trop loin. Mais nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur rappeler les premières armes d'un de nos journalistes les plus éminents.

Au mois d'avril 1843—il y a de cela trente-quatre ans,—la cure de la Cathédrale St. Louis étant devenue vacante par suite du décès du Rév. abbé Moni, les marguilliers entreprirent de lui donner un successeur et nommèrent M. l'abbé Anduze. L'archevêque Blanc refusa de ratifier ce choix et nomma à la cure le Rév. abbé Rousselon. La Fabrique prétendant qu'elle tenait son droit de nomination ou de patronage de Don Almonaster qui avait construit l'Eglise à ses frais et l'avait léguée aux catholiques de la Nlle-Orléans, maintint son premier choix et insista pour que l'autorité ecclésiastique le ratifiât.

Fatigué de la lutte incessante qu'il soutenait contre les marguilliers, et conseillé peut-être par l'archevêque, M. Rousselon envoya à ce dernier sa démission au mois de septembre. La Fabrique nomma alors M. l'abbé J. Lesne, mais Mgr Blanc n'accepta pas plus Lesne qu'Anduze, et la guerre se ralluma.

Il y eut échange de correspondance entre les marguilliers et l'archevêque Blanc, *meeting* des catholiques, *speeches*, résolutions et tout ce qui s'ensuit. Mais on s'entendait de moins en moins, si bien qu'on finit par se fâcher de part et d'autre et que l'archevêque retira ses prêtres de la Cathédrale. Les fidèles jetèrent les hauts cris. Plus d'office divin dans la vieille nef où ils s'étaient agenouillés depuis leur enfance. Le temple de Dieu était désert. O abomination de la désolation! au lieu de la crosse pastorale frappant les dalles du saint parvis, c'était la canne de quelques marguilliers ventripotents qui éveillait les pieux échos de l'édifice sacré.

Les hostilités s'accentuèrent: d'un côté l'archevêque et son fidèle troupeau, de l'autre la Fabrique appuyée par les gallicans, les libres penseurs et la foule des indifférents. Dans les salons, dans les cafés, au théâtre et à l'église, on ne parlait que du *schisme*. Toutes les plumes de l'époque s'aiguisèrent pour la lutte et l'encre coula à grands flots. On se jetait à corps perdu dans la mêlée. Les poètes eux-mêmes—nous en avions à cette époque, et d'excellents—rimaient à outrance.

Au plus fort de la lutte, un nouvel athlète, presque inconnu jusqu'alors, descendit dans l'arène, armé de pied en cap, et frappant de droite et de gauche, d'estoc et de taille, avec une vigueur extraordinaire. C'était M. l'abbé Napoléon-Joseph Perché, l'aumônier du couvent des Ursulines, qui rédigeait depuis un an un petit journal religieux, le *Propagateur Catholique*. Il jeta fièrement le gant à ses adversaires, leur déclara net qu'ils ignoraient le droit canon et les renvoya au catéchisme.

Les avocats Robert Preaux et Tissot père, le journaliste Foulhouze, le professeur Oynier, le juge Canon — les plus rudes jouteurs du camp des marguilliers — s'arrêtèrent un moment, stupéfaits devant la verve endiablée et la logique serrée du prêtre-journaliste, puis, redevenus calmes, dirigèrent tous ensemble une charge à fond de train contre l'audacieux.

On s'arrachait les numéros du *Courrier de la Louisiane* qui renfermaient les lettres salées de l'abbé et les vertes ripostes de ses adversaires. Jamais l'opinion ne s'était passionnée à un tel degré. La ville et l'Etat étaient partagés en deux camps. La question de principes, celle du schisme avait disparu: le public assistait à un tournoi et se faisait juge des coups portés de part et d'autre. Les choses en arrivèrent à ce point que l'un des champions des marguilliers, nous ne savons plus lequel, malmené par le terrible aumônier des Ursulines, porta contre lui une plainte en diffamation et le fit traduire en Cour Criminelle. M. l'abbé Perché comparut dans toute la sereine majesté de l'innocence devant le vénérable juge Canonge, déclara avec calme que, prêtre et chrétien, il n'avait jamais songé à diffamer personne, qu'il s'était borné à se défendre—un peu vivement peut-être—contre des attaques personnelles, et que d'ailleurs il se livrait avec une entière confiance à la justice du pays. Inutile de dire que l'affaire n'eut pas de suite.

Enfin, les tribunaux ayant été saisis de la question légale—celle de savoir si les marguilliers avaient le droit d'imposer leur choix à l'autorité ecclésiastique—le calme se rétablit sur toute la ligne, mais M. l'abbé Lesne resta sur le carreau.

Il fallait arriver à un compromis, et Mgr Blanc désigna le Rév. abbé Maenhaut, qui comptait des amis parmi MM. les marguilliers. Le nouveau curé fut accepté et s'installa tranquillement au presbytère de la Cathédrale. La paix était scellée.

M. l'abbé Perché, qui venait de donner la mesure de sa valeur, continua à guerroyer dans le *Propagateur* contre une nuée d'adversaires. Il croyait, comme le croit encore aujourd'hui Mgr l'archevêque, à la puissance et à l'utilité de la presse.

Assessement pour la Compagnie du Gaz.

Le rapport de MM. Lionel C. Levy et Archibald Mitchell, arbitres, sur les biens de la Compagnie du Gaz est intéressant. Nous le publions par conséquent tout entier ci-après:

Nouvelle-Orléans, 29 août 1877.

A l'hon. J. E. Rengstorff, administrateur des assessements et à M. James Jackson, président de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

"Après une investigation patiente et attentive du sujet en question entre vous, concernant les propriétés immobilières et mobilières de la Compagnie du Gaz, nous sommes arrivés à cette conclusion que les réductions doivent être faites comme suit, savoir:

Ilet 401, assessé à $200,000, réduction $75,000.
Ilet 407, assessé à $300,000, réduction $100,000.
Ilet 372, assessé à $100,000, réduction $20,000.
Bureaux et bâtisses, assessés à $70,000, réduction $10,000.

Cela laisse tout le reste des immeubles comme cela a été convenu entre vous.

Quant au capital, nous pensons qu'il n'est pas porté trop haut à $1,500,000. Sans donner des explications détaillées sur les raisons qui nous ont conduits à cette conclusion, ce qui serait long et fastidieux, nous dirons que nous avons pris en considération d'un côté les précieuses franchises de la campagnie et la grande diminution de la consommation du gaz par suite du déclin de la prospérité en ville, et de l'autre, le coût très réduit des matériaux employés par la compagnie dans ses constructions, etc......"

On voit par là que si les arbitres ont réduit les assessements sur les immeubles de la compagnie qui ont été soumis à leur évaluation ils ont maintenu l'estimation des assesseurs relative au capital de la compagnie. Elle demandait que l'assessement de son capital fût réduit à un million. En somme, l'assessement du total des biens de la compagnie du gaz est porté à environ $200,000 plus haut que l'année dernière.

Une injonction hors d'usage entre gens de même famille.

Le maire n'a pas encore signé l'ordonnance sur le pont de navigation. On disait à l'Hôtel de Ville que l'administrateur McCaffrey avait demandé un writ d'injonction contre le maire pour l'empêcher de signer l'ordonnance et que l'injonction était déjà entre les mains d'un député shérif. Beaucoup de bruits sont en circulation à ce sujet, et si l'injonction est servie, il y aura inévitablement de chaudes alertes à l'Hôtel de Ville. Mais nous n'en dirons pas davantage pour le moment. C'est là une querelle de famille et nous serions bien surpris qu'un règlement n'eut pas lieu juste au moment où elle pourrait devenir sérieuse.

Recouvrements.

Un avocat, très responsable, propose de poursuivre le recouvrement de taxes et d'autres dettes inconnues pour le moment aux officiers de ville, moyennant une commission contingente de 10 p. 0/0 qui ne sera payée, en tout cas, qu'après la collection faite et réalisée. Sa liste, dit-on, comprend une large masse de propriétés qui ne sont pas portées sur les registres d'assessement et qui n'ont jamais été taxées. Voilà une proposition convenable, si les faits dont il est question sont vrais. La ville a grand besoin de nouvelles ressources et elle ne doit en négliger aucune. Mais nous pensons que cet avocat se fait illusion et que les propriétés non taxées appartiennent à la ville.

Mort en prison.

Le maltais Callel, sur l'esprit duquel une plaisanterie d'un de ses amis qui était allé le voir à la prison de paroisse, avait fait une assez vive impression pour lui faire perdre la raison, disait-on, est mort lui-même 24 heures après la scène que nous avons racontée dans notre dernier numéro. De la bataille où il avait dangereusement blessé Vincent Borgio, Callel ne s'était pas retiré sain et sauf; il avait été blessé à la figure, mais la blessure paraissait légère, on n'y avait pas fait attention. C'est pourtant cette blessure qui l'a tué, en lui causant une congestion cérébrale. Il est mort presque subitement. Le coroner a fait la levée du corps, rue Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon où Callel résidait avant sa triste aventure, et où le coroner avait permis qu'on le fît transporter. Quant à Borgio, dont Callel avait cru voir l'ombre, il est encore à l'hôpital de charité.

Réparations.

Nous prévenons Mr McCaffrey, Mr D'Hémécourt et tous les inspecteurs de rue, nous prévenons le maire et enfin tout le Conseil de ville que certaines banquettes sont en mauvais état, particulièrement celles de la rue de Chartres et de la rue du Camp où beaucoup de dalles brisées n'ont pas été remplacées et où d'autres sorties de leur niveau n'ont pas été replacées. Il en résulte la nuit un grand danger pour les piétons. S'ils buttent contre ces pierres plates dont il est difficile de voir le déplacement au clair de la lune ou à la lumière des lanternes, ils courent le risque de se rompre le cou.

Nous prévenons encore les autorités qu'au coin des rues Erato et Camp, il y a un marchand de machines à coudre qui tient constamment sur la banquette et le long de la rigole une table d'au moins 20 pieds de long et qui y reste à poste fixe jour et nuit. C'est là qu'il expose ses machines. Passe encore pour le jour. Mais la nuit, la table devrait être enlevée avec les machines; or, les machines seules s'en vont et la table reste, et cette table qui n'a qu'un pied et demi de haut ne se voit pas. Elle produit alors l'effet de ces pierres d'achoppement qui causent les chûtes quand on les rencontre et qui peuvent vous couter la vie. Comment la police n'a-t-elle pas dénoncé cette table et comment l'autorité supérieure ne l'a-t-elle pas fait enlever?

Départ.

Le chemin de la Mobile a été patronné il y a quelques jours, par M. Chow-Chin-Kim, qui se rend en Chine par la voie de St. Louis et de San Francisco. Il part d'ici comme agent de la grande Compagnie de Thé du Hong-Kong pour assister à l'embarquement des achats de thé faits par Maximilien Hermann et qui arriveront directement dans le port de la Nlle-Orléans.

Arrestation de Jim White.

La récompense de $500 offerte par le gouverneur Nicholls a fait prendre James White, le meurtrier du colonel W. P. Carter. Il est maintenant en prison à Dallas, Texas, attendant qu'une réquisition du gouverneur le fasse retourner sur le théâtre de son crime. Le chef Boylan prépare les papiers nécessaires pour les envoyer au Texas.

Mort subite.

Jeudi soir à 5 heures et demie, Paul Terrade, âgé de 53 ans, natif de France, est mort subitement chez lui, au coin des rues Dryades et Euterpe.

Tentative de suicide.

N. T. Lartigue, couleur, a tenté de commettre un suicide en se tirant un coup de pistolet à la tempe droite. La tentative a été faite au coin des rues Dryades et Huitième, jeudi à 8 heures du soir. Lartigue a été transporté chez lui rue Huitième, entre les rues St. Patrick et S. Denis, où un médecin, qui avait été appelé tout aussitôt, a déclaré, après examen, que la blessure était dangereuse. On suppose que Lartigue a été conduit à cet acte par un désappointement d'amour.

TEMPERATURE.—31 août 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin....	82	28
Midi.......	90	32
3 P. M........	95	35
6 P. M........	90	32

NORMAN & REISS.—La maison Norman et Reiss, 121 et 123 rue Decatur, est parmi les maisons de fabrique les plus entreprenantes de la Nouvelle-Orléans. Etablie en 1860, elle n'a cessé d'étendre ses affaires depuis, et aujourd'hui sa popularité est au comble. Avec d'amples moyens financiers et d'autres facilités à leur disposition, MM. Norman et Reiss ont réussi à fonder et à consolider une des plus grandes fabriques de candi du Sud. Pendant l'hiver ils ont jusqu'à cinquante personnes employées dans leur manufacture, et le produit d'un jour n'est pas au-dessous de cinq mille livres de candi. Leurs machines aident puissamment à ce résultat, et ce produit, fait du sucre le plus pur, a donné à ces messieurs une réputation dont ils peuvent être justement fiers, car il est leur œuvre. Les bonbons, les candis et les sirops, qui sortent de leur fabrique, sont égaux aux produits de quelque fabrique que ce soit. Mais leur industrie ne se borne pas à cela. MM. Norman et Reiss font aussi du vermicelle, du macaroni et de l'extrait de café. La fabrication du vermicelle et du macaroni est un vrai mystère pour ceux mêmes qui en consomment le plus. Ils ignorent de quelle manière ces pâtes sont rendues si fines et ordues dans toute leur longueur, comment elles sont séchées et mises en rouleaux, sans être brisées, dans des boîtes, pour l'exportation et le marché. Mais pour comprendre ces diverses opérations, il faut absolument voir fonctionner les machines et voir aussi travailler les gens à qui la fabrication de ces articles est confiée. MM. Norman et Reiss font encore une spécialité de leur extrait de café dont ils vendent beaucoup, ayant, en outre, un grand débit d'épices et de cafés grillés et moulus de manière à conserver tout l'arome.

Avec toutes ces facilités de fabrication, MM. Norman et Reiss peuvent céder leurs produits à des prix d'une modicité extrême. Ayant peu de rivaux dans le Sud, ils ont un commerce étendu avec la Louisiane, le Texas, le Mississippi, la Floride, l'Alabama, l'Arkansas, l'île de Cube et le Mexique, et quant à la Nouvelle-Orléans, ils sont les fournisseurs de presque tout le commerce de détail en cette ville.

Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp, No 5.

FIGARO, MAJAGUA, CINTO DE ORION ET FLEUR DES ANTILLES.—Ce sont les noms des plus célèbres maisons de cigares de la Havane, dont M. Castillo est l'importateur en ce pays. Ces cigares ont été choisis et importés par lui-même et par conséquent il est impossible de douter de leur origine. Du reste, que les amateurs de cigares de la Havane en fassent l'essai et ils seront bien vite convaincus de leur origine. M. Castillo a importé aussi des cigarettes préparées par un nouveau procédé et ce nouvel article sera sans nul doute apprécié des connaisseurs, attendu que les cigarettes sont confectionnées avec du tabac cubain le plus estimé et le plus recherché par les connaisseurs les plus exercés du monde. Nous recommandons ces cigares et cigarettes comme les meilleurs articles qui aient jamais été importés de l'île de Cube.

GRIP COTTON TIE.—Nous appelons l'attention des planteurs cotonniers et des facteurs sur l'annonce de MM. John B. Lafitte & Co., relative au "Grip Cotton Tie," agrafe d'un nouveau système pour les bandes de fer usitées généralement aujourd'hui pour lier les balles de coton.

Ainsi qu'on le verra le "Grip Cotton Tie" a battu ses concurrents, notamment le Arrow Tie, à la Foire d'Etat du Texas, et MM. Samuel Boyd & Co., propriétaires de plusieurs presses de la Nouvelle-Orléans, attestent que ce système d'agrafe est supérieur à tous ceux qu'ils ont essayés jusqu'à ce jour.

LA COMPAGNIE DE THE HONG KONG.—Si nos lecteurs n'ont pas encore essayé du café grillé du Grand Hong Tong Tea Cie., nous leur conseillons de visiter les magasins de cette grande Compagnie où tous les cafés sont toujours frais et les cafés moulus ne contiennent aucune substance étrangère.

Quant à la variété de thés qu'on trouve dans ces magasins, nos lecteurs seraient surpris de remarquer la grande variété et l'immensité du Stock. Ces magasins sont surveillés par M. Maximilien Hermann en personne, un de nos estimables citoyens qui est si favorablement connu dans cette communauté et qui paye un montant considérable de taxes.

AURORA LAGER BEER AU VERRE.—On trouvera au café dit "Good Will House," coin Conti et Passage de la Bourse, l'excellente bière d'Aurora, conservée dans la glace, et qu'on détaille au verre.

Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp, No 5.

VINS, LIQUEURS, ETC.—Nous signalons à l'attention du public l'annonce de la maison Walter E. Hepp, qui fait l'importation des premiers vins, liqueurs et articles alimentaires d'Europe. Etablie au No 101 de la rue Gravier, cette maison possède un riche assortiment des articles nommés plus haut, et les offre aux consommateurs aux prix les plus modiques du marché. La maison Hepp s'est assuré, nous l'apprenons avec plaisir, les services de M. Raoul Labranche comme vendeur. M. Labranche a été pendant nombre d'années attaché à la maison Rochereau & Co.; un pareil employé, actif, intelligent et bien connu dans le commerce, ne peut qu'accroître la popularité de la maison Hepp.

CIGARES ET TABAC DE LA HAVANE.—Nous signalons à l'attention des fumeurs l'annonce que publie aujourd'hui, dans nos colonnes, MM. Bornio & Bro., rue Gravier No 77.

LA MAISON DANZIGER.

Il y a vingt-huit ans que la maison Danziger a été fondée par M. Théo. Danziger, et depuis ce temps les portes de l'établissement ont toujours été ouvertes sans suspension ou interruption et sa réputation dans le commerce des marchandises sèches, qui a grandi sans cesse, a aujourd'hui peu de rivales, ce dont la maison Danziger peut être justement fière.

La plus grande partie de ses ventes se fait avec notre population qui parle le français, attendu qu'elle fut établie tout d'abord dans le quartier français. Tout le monde connaît l'établissement, devenu si populaire, au coin des rues Royale et St-Philippe, qui appartient à cette maison. L'attention constante et personnelle de ses membres leur a valu un immense patronage et ils ont pu, il y a six semaines, commencer la construction d'un magasin dans un endroit plus central. Ils ont choisi au No. 157 de la rue du Canal, une vieille bâtisse en mauvais état, et cet antique local, sous la direction de M Emile E. Dreyfous, entrepreneur bien connu, a été transformé comme par enchantement et, en six semaines, est devenu un ornement pour la ville, pouvant avec avantage soutenir la comparaison avec tout autre magasin quel qu'il soit. Le nouveau magasin est tout blanc, ce qui ajoute à son élégance.

Nous prenons plaisir, au nom de nos lectrices, qui savent apprécier les bonnes choses ainsi que les choses indispensables, à féliciter messieurs Danziger, et nous pensons qu'il est inutile de leur souhaiter du succès, car nous sommes convaincu qu'ils continueront, dans leur nouvel établissement, à suivre les mêmes errements d'affaires qui ont caractérisé leurs opérations depuis plus d'un quart de siècle.

Leurs marchandises sont achetées au comptant dans les marchés du Nord et de l'Europe et elles sont vendues ici aux plus bas prix possibles. MM. Danziger surveillent eux-mêmes personnellement les détails de leurs affaires et, assistés d'un bon nombre de commis tous parlant français et d'une politesse parfaite, ils ne peuvent manquer d'avoir dans leur nouveau magasin le même succès que dans l'ancien.

On trouvera dans le nouveau magasin tout ce qui constitue un grand établissement pour la vente des marchandises sèches, et les prix seront toujours aussi modérés que ceux qui ont fait jusqu'ici la renommée de la maison.

Nous n'avons pas besoin de prévenir les dames que la semaine prochaine, c'est-à-dire à partir de demain, des occasions extraordinaires de bon marché seront offertes aux visiteurs de manière à assurer au nouvel établissement une brillante ouverture.

IMMENSE ASSORTIMENT D'ARTICLES DE FANTAISIE.—Nous publions aujourd'hui l'annonce de la maison Victor Nippert qui se trouve au No 131 rue du Canal, au centre des batisses Touro, qui reçoit par chaque arrivage un assortiment additionnel d'articles français, allemands et anglais, tous remarquables par leur nouveauté et leur élégance. Ils consistent en objets de fantaisie, en jouets, verreries de Bohême, merceries fines et recherchées, et aussi en gants de qualités supérieures, en chemises françaises, en dentelles et garnitures blanches et de couleurs, etc. Nous n'avons pas besoin du reste, de faire une longue mention des marchandises qui forment le fonds du magasin de la maison Nippert dont les importations sont si estimées en cette ville. C'est une de nos maisons les plus anciennes et les plus connues et dont les prix défient toute concurrence aux Etats-Unis.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS. — Dans nos colonnes d'annonces de ce jour, on trouvera une énumération étendue des articles de toilette pour hommes, jeunes gens et enfants, qui composent le vaste stock de la maison Léon Godchaux, rue du Canal, Nos 81 et 83. Cette maison est trop favorablement connue de notre communauté pour que nous en fassions ici l'éloge, qu'il nous suffise de dire que plus que jamais ses prix sont modérés. Annexé à la maison, est un département où s'exécutent les ordres des personnes qui désirent une coupe spéciale pour leurs vêtements. Les compagnies militaires qui n'ont pas encore commandé leurs uniformes trouveront de leur avantage à s'adresser à la maison Godchaux qui peut mieux faire que toute autre, ayant déjà rempli plusieurs commandes de ce genre.

Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp, No 5.

MAISON T. MOREAU. — Nous prenons plaisir à signaler aux acheteurs de la ville et de la campagne, et en particulier à nos lectrices, l'annonce de la Maison T. Moreau, établie depuis si longtemps rue Royale, au coin de la rue Toulouse. Grâce à une judicieuse gestion de ses affaires, cette maison soutient sa vieille réputation et continue à donner entière satisfaction à une clientèle nombreuse et fidèle. Toutes ses marchandises sont bien choisies, de bonne qualité et elles sont offertes à des prix modérés.

MARCHANDISES SÈCHES.—C'est dans le vaste établissement de MM. J. Levois & Jamison, rue du Canal 126, qu'on est sûr de trouver en toute saison un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et suisses. Cette maison s'est en effet, toujours distinguée par la richesse de ses importations et son renom à cet égard est si bien établi que nous ne pourrions rien y ajouter avec une simple notice. Nous ferons remarquer seulement, que l'importation de ces excellentes marchandises d'Europe ne nuit en rien à l'assortiment des articles américains dont le stock général de MM. Levois & Jamison est toujours fourni.

OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT.—Le public apprendra, non sans un vif plaisir, l'intention de M. D Lopez, le confiseur estimé du 2me district, de faire sous peu l'ouverture d'un restaurant et d'une confiserie sur la rue du Canal, au No. 178. Les affaires peu brillantes l'an dernier ne justifiant pas l'exploitation de deux établissements, M. Lopez crût préférable de s'en tenir à son ancienne maison au coin des rues Chartres et Conti, et se retira de la rue du Canal. Maintenant que les affaires semblent vouloir reprendre, ce doyen des confiseurs annonce à ses amis et au public en général qu'il s'établira de nouveau sur le grand boulevard. Nous sommes persuadés que cette nouvelle sera favorablement accueillie.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.—Cet établissement considérable offre au public tous les livres les plus remarquables de la littérature française, histoire, romans, ouvrages scientifiques et aussi livres classiques, d'éducation et d'enseignement, articles pour écoles et fournitures de bureaux. La maison Hébert et Cie., qui exploite cette Librairie, rue de Chartres 59, au coin de la rue Bienville, annonce qu'elle a à vendre au rabais 40,000 rouleaux de papiers peints. Nous appelons sur ce point l'attention des personnes qui tiennent maison et qui ont des appartements à restaurer.

GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.—On sait la différence qui existe entre les glaces françaises et les glaces fabriquées en d'autres pays. Les premières se distinguent vite par l'épaisseur et l'éclat, surtout quand on est à même de les comparer, comme dans le magasin de M. L. Uter, rue Royale No 38, où l'on voit des glaces de toute fabrique. On y voit aussi des glaces allemandes très belles, des gravures simples et coloriées, des chromos, des cadres sculptés et dorés, ou en bois de rose, des stores, des corniches et tous articles pour ornements de salon, le tout, aux prix les plus modérés. Voyez l'annonce.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—La livraison bi-mensuelle des "Comptes-rendus de l'Athénée louisianais" doit paraître aujourd'hui; nous n'en avons pas encore le sommaire que nous publierons dans un prochain numéro. L'exécution typographique de cette publication est excellente et fait honneur à l'imprimerie Cosmopolitaine de Marchand et Antoine, rue de Chartres No 98, près Conti.

BIJOUTERIE, PENDULES, ETC. — Nous invitons les personnes qui désirent acheter de la bijouterie fine, à s'adresser à MM. A. Bonnet & Co., 65 rue Royale, qui ont actuellement un des assortiments les mieux choisis de bijoux fins qu'ils reçoivent constamment des premières maisons d'Europe. M. Bonnet est en ce moment en France et s'occupe des achats de la maison pour l'hiver prochain. MM. Frantz et Opitz qui gèrent la maison s'occupent spécialement de la réparation des montres et des bijoux fins. Voir l'annonce.

L'ETOILE ROUGE.—Parmi les établissements en vogue que compte notre Deuxième District, nous devons citer au premier rang celui que Mr Arthur Durieu négociant actif et entreprenant, vient de fonder à l'angle des rues Bourbon et Douane, sous le nom de l'"Etoile Rouge". Depuis longtemps le besoin, ici, d'une maison de chaussures de ce genre se faisait sentir, mais personne assez confiant en l'avenir, n'avait osé en entreprendre l'exploitation.

Le genre auquel nous faisons allusion est celui de ces grandes maisons du Nord, qui, conduites exclusivement sur le pied du comptant, peuvent offrir à leurs clients, riches ou non, des marchés exceptionnels à tous les points de vue. Une annonce d'une étendue assez considérable est insérée aujourd'hui dans une de nos colonnes par M. Durieu, et nous la signalons à l'attention toute particulière des dames, certains d'avance, qu'elles en trouveront la lecture intéressante.

Le propriétaire de l'"Etoile Rouge" reçoit constamment des premières fabriques étrangères toutes les chaussures de modes récentes, et celles de nos lectrices qui désirent de ces chaussures élégantes en même temps que solides, les trouveront au coin Bourbon et Douane. Encouragé par la popularité acquise, comme par enchantement, par son premier établissement, M. Durieu se propose d'en ouvrir un second en face du premier, le 5 de ce mois, et auquel il donnera le nom de la "Ville de New York." Déjà plusieurs notices ont été publiées à cet effet, et si les dames ont pu jusqu'ici se chausser élégamment à l'"Etoile Rouge", les messieurs posséderont avant longtemps une "Ville de New York" où, eux-aussi, pourront se chausser avec avantage.

U. BASSETTI.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs et des consommateurs en général, la grande annonce que la maison U. Bassetti publie aujourd'hui dans nos colonnes. Mr. U. Bassetti, marchand-commissionnaire et importateur, Nos. 70 et 72 rue Peters, près la rue Poydras, a toujours en magasin une vaste quantité de vins de Bordeaux des meilleurs crus et des caisses de vins fins de la célèbre maison Rudelli; des vins de Bourgogne, Chambertin, Pomard, Chablis, —qui n'a pas bu de ces derniers vins n'a rien bu? des cognacs de diverses époques; du champagne Krug et Duc de Montebello, du Gin, du Rum, Whiskey Bourbon; enfin un grand assortiment de conserves et d'articles alimentaires des marques les plus connues et les plus estimées sur ce marché. Les prix de la maison Bassetti ont toujours été très modérés, ce qui explique son grand succès et la confiance dont elle jouit.

RICE, BORN & CIE.—Cette maison, rue du Camp 89 et 91, et qui a une succursale rue des Magasins 597, importe des masses d'articles de quincaillerie de provenance étrangère et américaine, et a toujours dans ses magasins et entrepôts des instruments à l'usage des charpentiers, des menuisiers, des ébénistes et des constructeurs en général, des instruments pour les forgerons, les tonneliers, les ferblantiers, des instruments d'agriculture, du fer, du cuivre et du zinc en feuilles ainsi qu'une foule d'outils pour divers métiers. Le maison Rice, Born & Cie. fabrique elle-même des articles de tout genre pour l'usage des ménages et a toujours à vendre le fameux Charter Oak Stove qui est un des meilleurs fourneaux de cuisine qui aient jamais été imaginés et fabriqués. Nous engageons les acheteurs à faire une visite aux magasins de cette grande maison avant d'aller ailleurs.

Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp, No 5.

FACTEURS DE COTON. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Nalle et Cammack, rue Gravier 128, qui sont en même temps facteurs de coton et commissionnaires. Cette maison, qui jouit de la confiance générale, et qui la mérite, voit chaque année ses relations d'affaires s'étendre, en raison de son activité, de son habileté et de son empressement à remplir les ordres qui lui sont adressés. La maison Nalle et Cammack fait aussi des avances libérales sur les consignations de coton, de laine, de tabac et autres produits en général. Il n'est pas besoin d'ajouter que les règlements de compte présentés par elle sont toujours marqués au coin de la plus stricte économie et de la plus sévère délicatesse. Nous n'avons jamais oui dire que ces règlements n'eussent pas donné aux planteurs ou autres la plus complète satisfaction.

A BAS PRIX.—Le moment des transports d'automne dans les campagnes est arrivé. Nous recommandons en conséquence aux planteurs et à tous les entrepreneurs de roulage le grand entrepôt dont M. H. N. Soria est l'agent aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union, et 15 et 17 de la rue Perdido, entre les rues St. Charles et Carondelet. On trouve dans cet entrepôt toute espèce de wagons et d'articles de ce genre de Philadelphie et de l'Ouest. Ces divers articles sont mentionnés dans l'annonce, et entre autre des brouettes à bois et à charbon de tous genres, pour la ville et pour la campagne, ainsi que des civières à terre pour les levées et harnais et articles de charronnage. Tout est garanti. Voyez l'annonce.

Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp, No 5.

ENTREPÔT DE TAPIS.—L'ancienne et respectable maison, A. Brousseau & Son, depuis longtemps établie rue de Chartres No 17, continue à justifier sa vieille réputation, en offrant à sa clientèle et au public le plus grand choix de tapis, toiles cirées, matériaux à rideaux et autres articles, aux prix les plus avantageux. Voir son annonce.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de cette compagnie, l'une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans. Ses bureaux seront transférés à partir du 1er octobre prochain au No 27 de la rue du Camp près Commune. Cette compagnie a pour président un de nos plus estimables citoyens, M. Henry Peychaud.

CHANGEMENT DE LOCAL—Par un avis publié plus loin, on verra que les MM. Bodley Frères ont transféré leur magasin de wagons, charrettes, etc., du No 64 aux Nos 127 et 129 de la rue de la Commune.

ZUBERBIER & BEHAN.—Cette importante maison du 1er District qui a pris la suite des affaires de la maison Schneider & Zuberbier insère aujourd'hui dans nos colonnes une annonce sur laquelle nous appelons l'attention du commerce.

PHARMACIE DUCONGÉ.—La réputation de cet important établissement, tenu aujourd'hui par M. A. Carrouché, est depuis longtemps bien établie en Louisiane et dans toute la région du Sud qui s'approvisionne à la Nouvelle-Orléans. Bien achalandée, cette pharmacie renouvelle constamment ses produits et se trouve ainsi en mesure d'exécuter toutes les commandes de la ville et de la campagne à la satisfaction des acheteurs. Nous signalons les annonces de cette maison à nos lecteurs.

BANQUE DES TRAVAILLEURS.—Nous appelons l'attention sur l'avis publié dans nos colonnes par M. J. B. Mondiegt, l'actif et obligeant caissier de la Banque des Travailleurs. (Workingmen's Bank.)

BOUTEILLES, DAMEJEANNES, ETC.—M. J. Keating, dont l'établissement est situé rue St. Charles Nos 262, 264 et 270, près la place Tivoli, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il fait le commerce des bouteilles, damejeannes, caisses, etc., et qu'il se charge d'emballages, expéditions, etc.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.—M. H. Noiret, ingénieur-opticien, 61 Chartres, annonce à MM. les planteurs sucriers qu'il tient à leur disposition des thermomètres à sucre, des pèse-sirop et des manomètres. Il fabrique lui-même ces instruments qu'il garantit aux acheteurs et il se charge de toutes les réparations.

Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp, No 5.

ENCRE INDÉLÉBILE.—Les facteurs de coton trouveront plus loin une annonce les concernant. MM. Frederickson & Harte ont à vendre à $3 25 le baril une encre indélébile à marquer le coton, encre qui, assurent-ils, résiste à l'influence combinée du soleil et de l'humidité.

CARTON-PIERRE— Nous appelons l'attention des propriétaires et des constructeurs sur l'article annoncé par M. Edward Thompson, agent, 112 et 114 Poydras, et qui remplace à la fois le plâtre et le papier de tenture pour garnir les murs.

AGENCE DU BUREAU DES BREVETS.—Les personnes qui désirent prendre des brevets d'invention (*patents*) ou qui ont besoin d'un intermédiaire auprès du bureau des *Patents*, sont référées à l'avis de M. H. N. Jenkins, 27 Commercial Place.

MOULIN A EGRENER LE MAIS.—M. Edward Thompson, 112 et 114 rue Poydras, est agent pour la vente d'un moulin à égrener le maïs qui est aussi simple qu'avantageux et qu'il livrera à toute station d'Express au prix modique de $3.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

La neutralité de l'Europe.

Londres, 31—Le Pesther Lloyd dit positivement que les Puissances se sont entendues et qu'elles continueront à maintenir la plus stricte neutralité, même dans le cas où la Servie contracterait une alliance offensive et défensive avec la Russie.

Détails du combat du 25 dans la passe Shipka.

Le correspondant du Daily News télégraphie de la passe Shipka et donne des détails circonstanciés de la bataille du 25 août, lorsque les Russes ont essayé de s'emparer de la redoute construite par les Turcs, laquelle redoute commande le chemin derrière les fortifications russes et constitue un danger sérieux, attendu qu'elle laisse les Turcs en possession d'une colline parallèle au chemin et éloignée de 1500 yardes à peu près.

Comme cette redoute n'a pas été prise encore la position des Russes est toujours très critique, et l'on assure que le général Radesky a donné avis à l'officier commandant à Gabrova de notifier les habitants de se tenir prêts à s'éloigner au premier signal de danger.

Le 25, les Russes se sont avancés contre la redoute en se dissimulant derrière les arbres, mais ces arbres étaient trop petits pour les mettre à couvert, et arrivés à cinquante yardes des fortifications de l'ennemi, ils ont découvert que les Turcs avaient fait un abattis d'arbres, de façon à gêner leur marche. Ils n'ont pu avancer que lentement pour cette raison, sous un feu terrible; de sorte que la première compagnie, qui avait été envoyée en reconnaissance, a été presque entièrement anéantie, et que malgré l'élan des troupes la première attaque a été repoussée avec des pertes énormes.

Le général Radecky a envoyé des renforts, et une seconde attaque a été faite, mais sans plus de succès que la première, quoique les Russes se fussent avancés presque sous le parapet.

La troisième attaque a été dirigée par le général Radesky en personne, le général Deminstrofsky, son chef d'état-major, s'étant placé à la tête de la colonne, soutenu par deux hommes, car un instant auparavant il venait d'être renversé par l'explosion d'une bombe qui l'avait couvert de terre.

Les Russes ont marché bravement à l'assaut, ont traversé l'abattis d'arbres et ont pris possession de la redoute qu'ils ont gardée pendant quelques secondes, mais qu'ils ont dû abandonner néanmoins. Les Turcs pour faire diversion [illegible] à leur tour les fortifications russes dans la passe Shipka, par devant et par derrière.

Les pertes des Russes doivent être considérables, car le combat a duré jusqu'à la nuit et un grand nombre de blessés ont été envoyés à l'arrière.

En somme, l'attaque n'a pas été couronnée de succès; mais les Russes reçoivent des renforts, et il est probable que le combat recommencera dimanche.

Le camp monténégrin.

Londres, 31—Une dépêche d'Ostok au Times, en date du 30 août, dit que le camp monténégrin a été transféré à Pioin, entre Nicsio et la passe Pluga, parce qu'on s'attend à un mouvement pour secourir Nicsio.

Mouvements des Turcs.

Constantinople, 31.—Une dépêche de Shumla, datée d'hier, annonce qu'une colonne turque sous le commandement de Salim Pasha s'est avancée par Eski Djuma et a traversé la rivière Lom près d'Agaslar, chassant les Russes, qui après une faible résistance ont battu en retraite.

Nejib Pasha est parti de Prosgrad et s'est avancé sur Jorlok, repoussant les Russes et capturant deux canons. On pense qu'une grande bataille est imminente. Les Turcs prennent l'offensive sur la ligne. Redif Pasha ayant refusé de comparaître devant le conseil militaire pour être jugé, il a été décidé de l'y conduire de force.

On rapporte que Savfet Pasha a refusé d'accepter le ministère.

Une grande bataille à Forlak.

Le Guardian de Manchester a reçu un télégramme, cette après midi, disant qu'une grande bataille a eu lieu, hier, sur la ligne de Ajahasla et de Forlak et a continué pendant toute la journée.

Les Turcs étaient commandés par Mehemet Ali et ont attaqué les Russes.

L'attitude de la Servie.

Londres, 31 août.—Une dépêche de Vienne au Times confirme le rapport que les Serbes hésitent avant de se lancer dans la guerre, et dit que la Russie a refusé de conclure un traité formel soit avec la Servie, soit avec la Roumanie, parce qu'en le faisant elle les reconnaîtrait comme Etats indépendants, ce qu'elle a évité avec soin de faire avec le reste de l'Europe.

Le prince de Roumanie s'est contenté de la parole du Czar en lui prêtant secours.

Le prince Milan est disposé à agir de même, mais le ministre Ristics retarde ce mouvement en insistant pour qu'on ait une convention formelle.

Il n'espère pas réussir, mais il compte retarder l'intervention jusqu'à ce que la Servie soit placée dans des circonstances plus favorables, trouvant qu'elle risque trop actuellement.

L'ambassadeur turc à Vienne a présenté une note rappelant aux Puissances qu'à la conclusion de la guerre serbe la Turquie n'a pas pris de mesures pour se mettre à l'abri de toute insurrection en Servie, à la requête générale des Puissances.

L'ambassadeur a ajouté que dans le cas où la Servie prendrait de nouveau les armes la Turquie ne se considérerait plus engagée à la traiter avec la même modération et ne consulterait plus que ses intérêts militaires et politiques.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Washington 21—Le département de l'Intérieur a été informé que la Législature de la Sonora s'est assemblée le 2 juillet et a choisi le général Vincent Mariscal comme gouverneur constitutionnel de la Sonora.

Mariscal a été inauguré le 4 juillet. Il était auparavant le gouverneur provisoire et le commandant militaire de la Sonora. Les généraux Huerta et Pesqueira sont arrivés à Guazano le 15 juillet, chargés de faire une enquête relative à cette élection et autorisés à l'annuler s'il y avait lieu.

Le général Huerta est venu avec deux cents soldats, ce qui fait un total de douze cents hommes à la frontière.

WASHINGTON.

Washington 31—Le représentant Ellis, de la Louisiane, pour des raisons personnelles a obtenu du président Hayes l'assurance positive que la session extraordinaire du Congrès aurait décidément lieu à l'époque prescrite.

Sitting Bull.

Washington, 31—Le Cabinet a eu une séance d'une heure aujourd'hui pour s'occuper de la commission chargée de négocier le retour de Sitting Bull. Les secrétaires de la guerre et de l'intérieur auront une autre conférence avec le général Perry relativement à cette commission. On ne croit pas généralement que Sitting Bull ait l'intention de revenir aux Etats-Unis.

La question du speaker.

Un employé de la Chambre qui arrive de l'Illinois dit que la délégation de cet Etat votera d'abord pour Morrison comme orateur et ensuite pour Sayler de l'Ohio.

Indications atmosphériques.

Washington, 31—Pour les Etats à l'ouest du Golfe, hausse du baromètre, temps partiellement couvert et chaud, vent du sud.

La guerre aux concessionnaires.

Columbia, Caroline du Sud, 31—Le grand jury a décrété la mise en accusation de L. Cass Carpenter, ex-collecteur du Revenu interne, de l'Etat, pour crime de faux.

L'état du général Forrest.

Memphis, 31—Il y a une amélioration très sensible dans l'état du général Forrest et ses amis ont maintenant lieu d'espérer son rétablissement.

New York, 31—Etat comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui:

	balles.
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine....	2,906
Même semaine l'année dernière....	12,661
Total reçu depuis Septembre 1er.	3,945,013
" même date l'année dernière...	4,127,447
Exporté pendant la semaine.....	4,950
Exporté même époque l'année dernière....	7,232
Total exporté depuis Sept 1er...	3,025,175
" même date l'année dern..	3,230,323
Stock dans les ports des E U.....	117,308
" même époque l'année dern....	121,152
Stock dans toutes les villes de l'intérieur (Selma omis)..	8,813
" même époque l'année dern.	9,725
Stock à Liverpool....	806,000
" même époque l'année dern...	904,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne....	25,000
En mer même époque l'année dernière....	31,000

FRANCE.

L'incident Gambetta.

Londres, 31 août—Une dépêche de Paris au *Standard* dit que le gouvernement a présenté un autre chef d'accusation contre M. Gambetta. La poursuite à Lille, eu égard au *Progrès du Nord*, a été abandonnée, et la poursuite aura lieu à Paris où se publie la *République Française*.

Messieurs Simon et Martel réduits au silence.

Le préfet du Pas de Calais a prohibé un banquet qui aurait servi de prétexte à Messieurs Jules Simon et Martel pour prononcer un discours.

Un communiste condamné à mort.

Paris, 31—Le tribunal militaire vient de condamner à mort M. Lisaz, qui a agi comme député maire sous la Commune, et qui a été convaincu d'avoir mis le feu à plusieurs édifices et d'avoir fait des arrestations illégales.

Défense de M. Gambetta.

Paris, 31.—M. Gambetta a comparu devant le juge d'instruction qui a lu plusieurs passages du discours prononcé par lui à Lille, lesquels, a-t-il dit, sont de nature à être considérés comme insulte adressée au président Mac-Mahon et au ministère. M. Gambetta a déclaré qu'il était allé à Lille avec la détermination bien arrêtée de prononcer un discours politique, parce qu'à son avis les circonstances l'exigeaient; mais il a protesté contre toute intention d'avoir voulu insulter qui que soit.

Paris, 31—Le gouvernement a renoncé à poursuivre M. Chardon, sénateur de Savoie, accusé d'avoir prononcé un discours politique devant une assemblée illégale, parce qu'il réclame un privilége parlementaire, en disant que le Sénat s'étant simplement ajourné peut être considéré comme étant toujours en session; or les sénateurs ont le droit de la parole pendant cet ajournement.

Le transfert de la poursuite en ce qui regarde M. Gambetta, de Lille à Paris, est dû au fait que le gouvernement a découvert à la dernière heure que le *Progrès du Nord* n'avait fait que reproduire le discours de M. Gambetta publié dans la *République Française*. On dit maintenant que le principal chef d'accusation contre M. Gambetta sera d'avoir conseillé la haine et la discorde.

Londres, 31—Un correspondant déclare que l'hésitation du gouvernement en France et les erreurs qu'il a commises n'ont excité que le mépris des républicains, tandis que les autres partis sont abasourdis. Le mécontentement est encore augmenté dans les provinces par le fait que, eu égard à la dissolution rapide de la Chambre, il n'y a pas eu les améliorations locales demandées et que les conseils généraux se trouvent généralement sans argent.

Le spectacle de la désunion qui existe entre les conservateurs et l'incapacité de leurs chefs forme un contraste frappant avec l'accord parfait qui règne entre les membres de la gauche.

Les candidats.

Paris, 31—Le *Temps*, un journal républicain modéré, donne les détails suivants: Il n'y a pas de second candidat républicain pour contester aucun des siéges des 363, qui ont voté la censure par rapport au coup d'Etat du 16 mai. La gauche contestera les siéges des 166 autres membres et tous les candidats ont été choisis, sans qu'il y ait eu de division, si ce n'est quant à cinq de ces candidats.

D'un autre côté la droite ne s'entend pas le moins du monde, et les candidats officiels dans 80 arrondissements ont chacun un concurrent du même parti. La gauche est en outre plus avancée dans ses préparatifs, ayant désigné tous ses candidats, sauf dans 40 arrondissements sur 533; tandis qu'il y a au moins trente départements dans lesquels la liste des candidats officiels n'a pas encore été préparée.

Marchés étrangers.

Londres, 31—Consols 95 3/16; Erie 11¼.

Liverpool, 31—Midi—Coton plus calme; middling uplands 6d. Middling orleans 6 3/16; ventes 8000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 2900; américain 1400.

Futurs plus faciles; Uplands Low Middling clause, à délivrer août, 5 31-32 à 5 15-16; août et septembre, 5 15-16; septembre et octobre, 5 31-32.

Ventes de la semaine, 56,000; pour la spéculation 2000; exportation 4000 balles; stock 806,000, coton américain 512,000; recettes 14,000 balles, coton américain 5000; exportation actuelle 4000; en mer 175,000 balles, coton américain 25,000; ventes de coton américain 35,000 balles.

Liverpool, 31, 1 P. M.—Uplands, low middling clause, livraisons de septembre et octobre 5 15/16, octobre et novembre 5 31/32.

3 P. M.—Le marché de tissus et filés à Manchester et sans changement.

Uplands, low middling clause, livraison de décembre et janvier 1 15/16; nouvelle récolte, expédié par voile, en novembre et et décembre 5 31/32.

Paris, 31, 1:30 P. M—Rentes, 106 fr 7½ c.

Argent, Stock, &c.

New York, 31—L'or a ouvert à 104.

New York, 21 août, après-midi—Argent coté à 3 et 4 à la clôture; sterling 6 1/2; or 104; Bons du gouvernement plus fermes; nouveaux 5 s 108 5/8; Bons des Etats, calmes.

Marchés américains.

New York, 31—Coton calme à la clôture. Uplands 11; Orléans 11⅛. Ventes d'aujourd'hui 767 balles. Recettes nettes consolidées de la semaine 3, brutes 2. Exportation pour la Grande-Bretagne 2556, pour le Continent 120, ventes 5718; stocks 61,746.

New York, 31—Coton—Recettes nettes rien; brutes 2. A livrer faible à la clôture; ventes, 31,000 balles; septembre, 10.83 à 10.84; octobre, 10.70 à 11.71; novembre, 10.59 à 10.60; décembre, 10.61 à 10.62; janvier, 10.72 à 10.73; février, 10.88 à 10.90; mars, 11.03 à 11.05; avril, 11.18 à 11.20.

BULLETIN MARITIME.

Passe Sud Ouest, 31 août, 6 P. M.—Pas d'arrivage et pas de départ.

Port Eads, 31—Arrivé, le steamer New Orleans, de New York. Pas de départ.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 31—Rivière stationnaire—6 pieds 1 pouce. Le Glencoe de St-Louis pour la N.-Orléans est fortement échoué en dehors du chenal sur la barre d'Osceola, et l'on aura à retirer son chargement pour le mettre à flot. Parti, le Katie Hooper, pour Little Rock; l'Helena pour St-Louis; le Shenk, pour Cincinnati.

Vicksburg, 31—Le fleuve a baissé de 4 pouces. Montant, le Phil Allen. Descendant le R. E. Lee et le Shenk.

Shreveport, 31.—Arrivé, le T. Baker, Conchata. Partie, le Bonnie Lee, Nouvelle Orléans. La rivière a baissé de 2 pouces.

Cincinnati, 31—Rivière, 4 pieds 8 pouces.

Cairo, 31—Arrivé, le Port Eads, Nouvelle-Orléans; le Commonwealth et le Colorado, St. Louis.

Parti, le Port Eads, pour St. Louis.

Evansville, 31—Rivière, 1 pied 9 pouces.

St. Louis, 31—Arrivé, le City of Vicksburg.

Le fleuve a baissé d'un pouce,

Louisville, 31—L'Ohio monte, et il y a 3 pieds 1 pouce dans le Canal.

—L'*Union* annonce en ces termes la mort du confident d'Henry V, le comte Edouard de Monti de Rézé:

Nous recevons une nouvelle d'autant plus douloureuse pour nous et nos amis, qu'elle attristera profondément M. le comte de Chambord.

Le Comte Edouard de Monti de Rézé est mort hier à Poitiers, à six heures du soir, frappé par une attaque d'apoplexie. Il n'a survécu à ce coup subit que le temps de recevoir les derniers secours de la religion.

C'est une perte cruelle pour tout le parti royaliste, qui avait en si haute estime la droiture et la loyauté de M. de Monti. C'en est une plus grande encore pour M. le comte de Chambord, dont il a été pendant plus de quarante ans l'ami, le compagnon assidu, et qui l'honorait de la plus tendre affection.

ASPHYXIÉ PAR LA FUMÉE DE TABAC.—Il y a quelques jours, un jeune homme de dix-sept ans, Jean Deloges, était venu voir un de ses oncles qui est employé comme charretier chez M. Millet, rue des Francs-Bourgeois, à Paris. Son oncle occupe au-dessus des écuries une petite chambre fort étroite et peu aérée. Le jour même de son arrivée, Deloges, qui devait coucher avec son oncle se mit au lit vers huit heures du soir et s'endormit profondément. Peu de temps après le charretier entra avec deux autres domestiques et tous trois se mirent à fumer sans interruption jusque vers minuit.

En ce moment, l'atmosphère de la chambre était tellement chargée de fumée de tabac, qu'on se voyait à peine. Les deux domestiques s'en allèrent alors et l'oncle se disposa à se coucher; mais au moment où il entrait au lit, il s'aperçut que son neveu était presque froid; il voulut en vain le réveiller, le pauvre garçon était insensible. Le charretier, effrayé, appela au secours, et bientôt l'on accourut; mais tous les soins prodigués au malheureux jeune homme, furent, pendant plus de quatre heures, impuissants à le rappeler à la vie. Ce ne fut qu'après l'arrivée du docteur Texier que l'on put tirer Deloges de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé.

Malheureusement, une violente congestion cérébrale s'étant déclarée peu de temps après son retour à la vie, le pauvre diable succomba le lendemain.

Il résulte des observations recueillies par le médecin, que cet événement doit être attribué à l'énorme quantité de nicotine ingérée par Deloges, pendant son sommeil. L'asphyxie momentanée qui en a été le résultat a occasionné la congestion qui a déterminé la mort.

—Une explosion de dynamite, dont la cause est encore inconnue, a eu lieu jeudi dernier à Hambourg, dans le laboratoire des frères Berckholz, artificiers, rue Gartner. Huit personnes ont été tuées sur le coup. Au nombre des morts se trouvent un des frères Berckholz, âgé de trente-neuf ans, et ses deux filles, dont l'aînée n'avait que huit ans.

LE COMMERCE DE LA FRANCE.

La *Librairie des Publications législatives* vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les sept premiers mois de l'année 1877.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet 1877, à 2,121,667,000 francs, et les exportations à 1,968,298,000 francs.

Ces chiffres se décomposent comme suit:

Importations	1877	1876
Objets d'alimentation	514,453,000	496,889,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1,231,740,000	1,269,187,000
Objets fabriqués	263,895,000	276,146,000
Autres marchandises	111,79?,000	146,793,000
Total	2,121,667,000	2,188,4?5,000

Exportations	1877	1876
Objets fabriqués	1,042,443,000	1,1?3,415,000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	824,510,000	836,601,000
Autres marchandises	101,345,000	112,539,000
Total	1,968,298,000	2,037,463,000

LE PROCÈS ANTONELLI.—M. Spazziani, juge au tribunal civil, a procédé samedi à l'examen à *futura memoria* des deux témoins Vanditti et Tamburiani. L'interrogatoire a duré sept heures. Cet examen a été fait à huit clos, mais voici les renseignements que nous trouvons dans les journaux de Rome. Les témoins ont fait des dépositions intéressantes. Le témoin Tamburiani a dit qu'un jour la Marconi proposa au cardinal Antonelli de donner sa fille Laura en mariage à un fils du général Garibaldi (Ricciotti) qui était amoureux de Laura et qui avait demandé formellement sa main à la Marconi. Le cardinal Antonelli répondit à cette proposition par un soufflet dont le visage de la Marconi conserva pendant plusieurs minutes la marque.

Ce témoin a dit, en outre, que la comtesse Lambertini lui a fait voir, il y a quelques jours, la photographie d'une dame, et qu'il l'a reconnue pour une demoiselle étrangère qui, en 1854, avait contracté l'habitude de s'entretenir longuement et en tête à tête avec le cardinal. Cette demoiselle, d'après le témoin, serait la véritable mère de la comtesse Lambertini.

Tamburiani a dit qu'il ignorait le nom de cette dame, parce que le cardinal la recevait sans qu'elle eût besoin de lui faire passer préalablement sa carte de visite; les domestiques les plus intimes la connaissaient sous le nom de la baronne; ils annonçaient simplement: "Mme la baronne;" le cardinal donnait aussitôt l'ordre de ne laisser entrer personne pendant que la baronne était là, et de dire à quiconque se présentait qu'il ne pouvait recevoir, parce qu'il était indisposé.

Le prêtre Venditti a répondu minutieusement au long interrogatoire qu'on lui a fait subir; il a raconté toutes les confidences qu'il a reçues de la Marconi.

Les deux témoins ont reconnu la médaille d'argent et le médaillon en or que la petite Loreta devait, suivant l'ordre formel du cardinal, porter constamment à son cou.

Le témoin Venditti a déposé, lui aussi, qu'il avait vu chez la comtesse une photographie représentant une dame et qu'il a reconnu, en cette personne, la véritable mère de la comtesse, pour l'avoir vue un jour dans la chapelle Sixtine; il a ajouté que, ce jour-là, il empêcha une scène que la Marconi voulait faire à cette demoiselle, grande, d'une taille fine et aux cheveux blond foncé.

—Le premier numéro du nouveau journal le *Pouvoir* a paru ce matin. Son programme est éminemment conservateur. Il ouvre une rubrique: "Leur dossier," et promet une pièce par jour. On comprend que ce dossier est celui des radicaux.

Voici le document qu'il publie dans le premier numéro:

Louhans, 30 décembre 1870, 5 heures du soir.—No 7,473: "Le comité de défense nationale de Louhans au citoyen Gambetta, Guerre, Bordeaux. (Personnelle.)

"Les officiers supérieurs et subalternes sont encore ceux choisis par l'Empire.

"Les armées de la République sont sans souliers.

"On fusille trop peu de généraux.

"Toutes les forces nationales doivent immédiatement marcher sur Paris.

"Les mesures radicales capables de sauvegarder la république ne sont pas encore prises. Il y a urgence.

"C'est à tort que l'article 75 a été abrogé.

"Les tribunaux et les églises doivent être fermés.

"Souvenez-vous de 1792.

"Pour le comité:
"Le Secrétaire:
"A. JOMARD.
"Vu:
"H. DE FONT-REAULX."

—On connaît déjà par la presse locale les candidats officiels dans 41 départements. Ces 41 départements ont 236 siéges. Sur ces 236 circonscriptions, le gouvernement en alloue 142 aux bonapartistes.

TROIS MÉSALLIANCE.—Trois officiers prussiens de haute naissance, les comtes Eulenbourg et Reichenbach et le major de Chapuis, viennent d'être envoyés de Berlin dans des garnisons de petites villes, parce qu'ils ont épousé des filles de riche bourgeoisie.

—Un officier qui a longtemps servi en Afrique nous rappelle un bien joli trait du regretté général Changarnier.

Le général, alors colonel, était d'une bravoure proverbiale. Il avait cependant peur d'une chose: des courants d'air. La perspective d'un rhume l'effrayait beaucoup.

A l'attaque d'un ravin fameux, le colonel Changarnier se tenait à cheval, les bras croisés devant un feu de mousqueterie qui envoyait les balles, drues comme des grêlons, tout autour de lui.

Passe un général, qui lui crie:

—Mais, colonel, prenez donc des précautions, vous vous exposez inutilement!

Changarnier remercie le général, regarde à droite et à gauche dans la gorge où il était engagé, et remonte jusqu'aux oreilles le collet de sa pelisse.

Il croyait que le général lui avait signalé un courant d'air!

—On voyait, hier, dans la gare Saint-Lazare, plusieurs voitures de la Société internationale de secours aux blessés. Ces voitures, remplies d'instruments de chirurgie, sont destinées à l'armée turque qui opère en Asie.

—Les journaux parisiens rapportent ce qui suit:

Il vient d'arriver à Paris un voyageur qui a réalisé en le perfectionnant, le tour du monde imaginé par M. Jules Verne. Au lieu de 80 jours, il n'en a mis que 63. Ce terrible marcheur est M. Haas, Américain naturellement, consul des Etats-Unis à Jérusalem.

M. Haas a raconté comment, sans le mauvais temps qu'il a éprouvé dans sa traversée du Pacifique, il eût pu effectuer son intéressant voyage en 62 jours. M. Haas est parti d'Alexandrie, d'où, pour aller à Londres, en passant par Brindisi, Paris, et de Londres à New-York et San Francisco, il a mis 20 jours. Le même nombre de jours a été employé de San Francisco à Yokohama. La traversée du Japon à Canton, en Chine, s'est faite en six jours. Une traversée de dix jours sur la mer de Chine, par le détroit de Malacca, en touchant en différents points du littoral, a conduit le voyageur à Ceylan. De Ceylan à Suez la traversée dura douze jours. De Suez, le retour à Alexandrie s'accomplissait en quelques heures; le docteur Haas avait parcouru plus de 25,000 milles, dont 16,000 par mer et 9,000 par terre.

M. Haas se repose; il en a le droit.

—Les autorités de Zurich ont permis récemment l'incinération des cadavres et immédiatement il s'est trouvé des gens qui ont voulu faire goûter à leurs proches ce mode de restituer à la nature ses éléments organiques. On lit dans un journal de Zurich l'avis suivant, encadré de noir:

"Annonce mortuaire"

Je communique à tous mes amis et connaissances, la triste nouvelle que, demain à 3 heures de l'après midi, je ferai incinérer, suivant toutes les règles de l'art, feue ma belle-mère, qui s'est endormie avec la foi en son Seigneur. L'urne funéraire sera placée près du fourneau.

Zurich, le 3 août.

Le gendre profondément affligé,
BRANDOLF-LICHTER.

Il y avait mille à parier contre un que ce serait un gendre qui commencerait.

—Une anecdote de l'*Illustration* sur M. Blanc, de Monaco:

Durant quarante ans de sa vie, ce prétendu habile a multiplié les plans, les voyages, les procès, les correspondances, les pourparlers, les nuits blanches pour faire une très grosse fortune.

Il en était résulté un asthme et une paralysie d'estomac.

Un jour, il était en consultation auprès de Bretonneau, le savant ami de Béranger.

—Docteur, lui disait-il, tel que vous me voyez, j'ai mis de côté quatre-vingts millions.

—Vous auriez mieux fait d'amasser une rente viagère de quatre-vingts jours de santé par an, lui répondit le philosophe.

—L'émotion causée dans le monde des loges par la distribution des prix du Conservatoire n'est pas encore calmée.

Une mère cause de sa demoiselle avec une voisine:

—"Virginie" n'a eu qu'un accessit, mais son professeur m'a dit qu'elle irait loin.... Il paraît que surtout elle excelle à prendre une "voix de faussaire."

—Alors, faut la pousser dans les imitations!

—Extrait de la chronique de Charles Monselet:

Un étranger me disait hier, avec un accent de sourde rage, en frappant sur un dictionnaire français qu'il venait de feuilleter.

—Je ne parviendrai jamais à parler votre langue. Tout y est illogisme et casse-cou. Pourquoi doit-on prononcer un *chef* intrépide et un *cer* habile? Pourquoi un *brouillar* épais, un *regar* assuré et un *froid* orateur? Pourquoi le *héros* et l'*héroïne*? Pourquoi *archevêque* et *orchestre*? Pourquoi *maxime* et *apixante*?

Je ne sus que répondre.

LE PREMIER DUEL DE GATECHAIR.—Monsieur Gâtechair, le père du célèbre professeur actuel, nous racontait de la façon suivante son début dans la noble carrière des armes.

—En ce temps-là, nous dit-il, j'étais simple conscrit, j'avais tout au plus dix-sept à dix-huit ans, presque un enfant. A peine si je savais me servir proprement de ma clarinette.

J'étais environ depuis une huitaine de jours au régiment, lorsque j'eus le malheur de me prendre de querelle avec un grand escogriffe de ma compagnie.

Il fut décidé qu'il fallait se donner *un coup de torchon*. Ça ne m'allait que tout juste! L'autre était précisément, à ce qu'on disait, un dur à cuire. Il racontait lui-même qu'il en avait descendu des douzaines.... Mais, enfin, les anciens étaient tous d'avis que c'était nécessaire pour mon honneur militaire, je leur répondis;

—Eh! bien, c'est bien; on ira.

Je passe ma soirée à me raiguiser avec un camarade.

Le lendemain matin j'arrive sur le terrain: l'autre était déjà là avec ses hommes.

Il se met à crier, du plus loin qu'il m'aperçoit:

—Eh! bien, clampin!.... il paraît que tu n'est pas pressé de t'aligner avec moi. Il faut donc te tirer l'oreille?

—Touches-y voir un peu à mes oreilles! lui dis-je, tout rouge.

Je viens près de lui, et je vois un grand fossé tout fraîchement creusé, avec la bêche encore à côté.

—Qu'est-ce que c'est que ça? lui demandai-je. Allons-nous-en plus loin. Cet endroit-là n'est pas commode.

—Ça? petit, me fit-il de sa plus grosse voix. Tu ne comprends donc pas? Eh! bien, ça, c'est ta fosse!

Je le regarde, un peu interloqué.

—Oh! mais, continue-t-il en roulant des yeux terribles, c'est qu'on n'en est pas quitte pour une égratignure, avec moi! quand j'ai touché un homme, il ne reste plus qu'à le faire enterrer!.... Allons, conscrit, fais ta dernière prière.

Ma foi, il faut bien vous le dire, ce qu'il contait là me retournait.... C'était ma première affaire. Il avait l'air si sûr de son fait!.... Je regardais la fosse, et je me sentais tout je ne sais comment....

—Voyons, pas de ça, me dis-je en moi-même.

Alors, pour secouer ma frayeur, je cours sur lui en criant:

—Tu n'as pas bientôt fini avec toutes tes histoires?

Et je lui allonge un coup de pied quelque part.

Il recule.

—Qu'est-ce que ces manières-là? me dit-il.

Moi, je me sens un peu remis. Je redouble.

—Tiens! attrape encore celui-là.... et puis celui-là.... avant de m'enterrer!

Mais il n'avait plus le même visage, il reculait.... il reculait.... Je m'avançais toujours sur lui.... Voilà-t-il pas qu'il prend tout à coup ses jambes à son cou, et qu'il se sauve comme un malheureux!....

Les camarades se tenaient les côtes de rire.

Depuis ce jour-là, l'autre a déserté. On ne l'a jamais revu au régiment.

Voilà l'histoire de mon premier duel. Aussi je ne les compte qu'à partir du second.

JEAN ROUSSEAU.

—Chez un coiffeur: deux clients, l'un chevelu, l'autre chauve:

—Ah! monsieur, j'ai des pellicules dans les cheveux.

—Moi, je n'ai plus de cheveux dans mes pellicules.

—Inscription recueillie dans un cimetière de province:

MARIE Z....
LA PERLE DES BELLES-MÈRES,
PLEURÉE PAR SON GENDRE.

Mais alors, ce gendre qui pleure sa belle-mère, c'est aussi une perle.

Un écrin, que cette famille!

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité par livre		
Bœufs du Texas, choix, par tête	$40	@ —
do 1re qualité	$30	@ 35
do 2e qualité	$20	@ 25
do 3e qualité	$15	@ 18
Cochons gras par lb brute	6¼	à 7
Cochons du Texas, par lb		
Cochons fair	5¼	à 6
Commun	4	à 5
Moutons, 1re qual. par tête	$5	@ 6
do 2e do do	$3	@ 4
do 3e do do	$2	@ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$70	@ 80
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$50	@ 70
Vaches du Tex. avec veaux	$	@
Veaux, par tête	$10	@ 12

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 31 AOUT 1877

EXPEDIES EN DOUANE.

Barque (fran) Ste Geneviève, Demontan, Bordeaux

ARRIVES.

Steamship New Orleans, Dearborn, New York
Steamtug Tecumseh, Wakely, Philadelphie
Goelette (ang) Chieftain, Eden, Grand Cayman

BATEAUX A VAPEUR.

Geo Spangler, Smith, de St-Martinville
Hy Tete, Ancoin, de Donaldsonville
Centennial, Davidson, de St-Louis
Trenton, Robbins, de Little Devil's Bar
Dawn, Truslow, de Shreveport
Natchez, Leathers, de Vicksburg
Rice Farmer, Rolz, du bas du fleuve
Eva Taylor, du bas du fleuve
Alvin, Scovell, du bas du fleuve
Blue Wing No3, Comstock, du haut du fleuve
Jno W Garrett, Booth, de Cairo

EXPORTATIONS.

BORDEAUX—Par barque Ste Geneviève—5985 pièces bois, 5554 merrains, 16 poutres; 5 caisses m'dises, 8 boucts tabac à ordre

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par Steamship New Orleans—Marchandises assorties à ordre

RECU DE L'INTÉRIEUR.

ST-MARTINVILLE—Par steamer G Spangler—1 boucts sucre, divers à ordre
DONALDSONVILLE—Par steamer Hy Tete—6 boucts sucre, divers à ordre
ST-LOUIS—par steamer Centennial—3 balles coton, divers à ordre
LITTLE DEVIL'S BAR—Par steamer Trenton—2 balles coton, dont 1 balles coton nouveau, divers à ordre
SHREVEPORT—Par steamer Dawn—82 balles coton, dont 6 balles coton nouveau, divers à ordre
VICKSBURG—Par steamer Natchez—94 balles coton, dont 61 balles coton nouveau, 225 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Rice Farmer—divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Eva—110 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Alvin—37 sacs riz brut, divers à ordre
HAUT DU FLEUVE—Par steamer Blue Wing No3—171 sacs riz brut, divers à ordre
CAIRO—Par steamer J W Garrett—divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—396 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship New Orleans, Dearborn....parti 28 août
Steamship Algiers, Hawthorn....parti 25 août
Barque Halcyon, Hardie....parti 8 août
Barque Endeavor, Moren fort....parti 8 août

PHILADELPHIE.
Goelette F. G. Collins, Townsend....expd. 21 août

LIVERPOOL.
Steamship Tiberon, Campbell....parti le 4 août
Navire Adams, Hawkins....parti 22 août
Barque Alabama, Bowell....partie 2 août
Navire Minnie H. Gerow, Gerow....parti 7 août
Navire Importer, Sutherland....parti 12 août
Navire Western Empire, Grozie....parti le août
Navire Lancaster, Knowles....parti 10 août
Navire J. A. Thomson, Thomson....parti 27 juil
Navire Geneviève Strickland, Jost....parti 28 juil

GREENOCK.
Navire S. Hilton, Hilton....parti 26 juil
Navire Paul Boynton, McMullen....parti 26 juil
Navire Annie M. Law, Hilton....parti le 27 juil

LONDRES.
Navire L. L. Sturges, Lennekin....parti 1er août
Barque Oxford, Chrisman....partie 7 août

PLYMOUTH, ANG.
Navire Sandusky, Lowden....parti le 19 juil

GLASGOW.
Navire Transit, Percy....parti 30 juil

HULL, ANG.
Barque Prinsessen, Anderson....partie 15 août

SHIELDS, (ENG.)
Barque Preusse, —....partie 14 juin

BATH, ME.
Navire Virginia, Hooker....parti 18 août

HAVRE.
Navire Kentuckian, Mosely....parti 12 août
Navire Scotia, Baker....parti 17 août
Navire Nurgnan Donnius, Oriana....parti 17 août
Navire La Louisiane, Eguay....parti 1 août
Navire Geo Hurlbut, Mason....parti 31 juil
Navire Melrose, Neil....parti 3 août
Navire Lovise, Bull....parti 3 août
Navire D. W. Chapman, Tarkey....parti 21 juil.

MARSEILLE.
Barque Itasca, Cotton....partie 7 août
Brick Maria Céleste, Fevola....parti 2 août
Brick Aurora, Messina....parti 1 août

BORDEAUX.
Barque Chiarina, Corsola....partie 16 juil
Goelette Melville Bryant, Buckley, part 8 août
Brick Egyptique, Conrel....parti 21 juil.
Barque Leopold et Marie, Lemahy, en chargement....partie 31 juil.

ANVERS.
Navire Pomona, Joensen....parti 10 août

BREME.
Barque Alamo, Bruderhansen....partie 12 août
Navire Friedrich, Buggeman....parti 7 août

GENES.
Barque Costanté, Ivancich....partie 5 juil

CARTHAGENE.
Barque Octavia, —....parti 15 août

RIO DE JANEIRO.
Steamship Rubens, Lyons....parti 15 août
Goelette Astrea, Zimmerman....partie 15 juil

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 AOUT—CLASSE NO 207.

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
54	29	46	13	55	27	35	9	32	11	49	—	—	—	—

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.

Ce 31 août 1877—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Décédée, vendredi, 31 août, 1877, à sept heures du matin, à l'âge de soixante-dix ans, Marie ODILE FERNANDEZ DE BELAÑO, épouse de JEAN-PIERRE CAZELAR. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi. On se réunira à la cathédrale St-Louis à onze heures.

Décédée, hier à midi, dame Vve LOUIS MARQUETTE TIO, née Mathilde Adèle Hazeur âgée de soixante-dix ans. L'enterrement aura lieu cette après-midi, à quatre heures et demi précises. Le corps est exposé rue Ste-Anne, entre Galvez et Miro. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa famille.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1877.

Société de Bienfaisance de St-Maurice.—Décédé, hier soir, à dix heures et demie, à l'âge de cinquante ans, LOUIS RANVAL, natif de Livonne, Département Ain. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital No 255. Les membres de la Société sont priés d'assister aux funérailles.

Par ordre du Président.
FRANK FINANCE.

ST. BERNARD STEAM ENGINE FIRE COMPANY No 1.

Assemblée régulière mensuelle et trimestrielle

Lundi soir, 3 septembre, à sept heures et demie dans la salle du club St-Bernard.

La ponctualité est requise, règlement des comptes arriérés.

Par ordre de J. N. AUGUSTIN, Président
WM. LE MONNIER, Secrétaire. 1 sept—3t

AU PUBLIC.

Nlle-Orléans, 30 août 1877.

A MM. John B. Lafitte & Co., directeurs de Louisiana Cotton Tie Company.

Messieurs—Ayant employé, durant près de six semaines dans deux de nos presses à Orléans et le Shippers—l'agrafe et le tire connu sous le nom de "Gilman Puller and Grip Tie", nous déclarons que nous en avons été entièrement satisfaits et que nous les considérons comme bien certainement supérieurs à tout ce dont nous avons fait l'essai jusqu'ici.

Nos expéditions de coton ayant été peu considérables dans la période indiquée, nos travailleurs ne peuvent pas encore se servir parfaitement du tire (puller), nous pensons néanmoins pouvoir dire, sans crainte, qu'il nous est possible de préparer cinq cents balles par jour de dix heures de travail. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous assurer du gain réel dans l'arrimage, mais nous avons la certitude qu'il est, au moins, de douze à quinze pour cent. Nous emploierons le tire dans nos trois presses et nous sommes persuadés que ce sera convenable de le faire adopter partout.

L'agrafe (the grip) est le plus solide et le meilleur dont nous nous soyons encore servis, car malgré une plus grande tension des bandes, aucune de celles-ci ne s'est rompue et bien peu se rompent après être sorties de la presse. Si tous les planteurs l'adoptaient, leur coton serait livré en meilleur état et il y aurait économie dans le coût de la compression, car tous les autres cercles sont jetés de côté quand les tires (pullers) sont employés.

SAMUEL BOYD & CO.

Pour les presses à coton Orléans, Shippers et Pélican. 1er sept—3t

M. CASTILLO

Propriétaire de l'établissement bien connu et situé à l'angle des rues Canal et Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il vient d'importer, directement de la HAVANE, environ

40,000 CIGARES

des célèbres fabriques,
FIGARO,
MAJAGUA,
CINTO de ORION et
FLOR de las ANTILLAS.

Il les a, lui-même, choisis durant son séjour à la Havane, d'où il est arrivé tout récemment.

Il a en outre, un fort lot de CIGARETTES faites d'après un nouveau procédé. Il les offres aux amateurs qui lui accorderont leur patronage. 1er sept—

RESTAURANT ET POSTE AUX HUITRES DE L'ALCAZAR.

No —, Rue de Chartres, No —

DEJEUNERS et DINERS à 30 cts. Repas faits sur commande et portés à domicile.

Salon privé pour les familles.

1er sept—1m

AVIS.

MM. les planteurs-sucriers qui ont besoin de THERMOMETRES à sucre, de PESE-SIROPS et de MANOMETRES, ont tout intérêt à s'adresser chez le soussigné pour l'ACHAT et la REPARATION de leurs instruments.

H. NOIRET, Ingénieur-Opticien.
1er sept—1m. 61 rue de Chartres.

On Demande,

IMMEDIATEMENT, un DISTILLATEUR qui s'entend parfaitement à la fabrication des liqueurs, etc. S'adresser à J. DREYFUS & Co, Nos 66 et 68 de la rue de la Commune.

1er sept—

Demande d'emploi.

UN ouvrier, sobre et rangé, Forgeron et Mécanicien, demande un emploi à la campagne.

S'adresser à A. P. chez Mme BARRY, rue Royale.

1er sept—

On Demande

POUR l'entretien d'un jardin à fleurs et pour soigner un cheval, un jeune homme. On exigera des références.

S'adresser, 63 Decatur, N.-Orléans.

1er sept—

Demande de Cuisinier.

ON a besoin immédiatement d'un cuisinier. S'adresser au Conti Verandah, au No 2 de la rue Conti. 1er sept—

A LOUER.

La belle résidence en briques, au milieu d'un vaste jardin, faisant face au fleuve, entre les rues Cinet et Louisa. Troisième District.

Les magasins No 3 Tchoupitoulas, 55 Commune, 31 et 104 St-Charles et 18 Passage de la Bourse. Possession de toutes ces propriétés sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

A. ROCHEREAU & CO.
No 18 rue St-Louis.
1er sept—1,2,4,8,15,16,23 et 30 sept.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Vente trimestrielle de A. Testart.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 46 rue Royale, LUNDI 3 septembre 1877 à 10 heures A. M. et les jours suivants, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de A. Testart, à l'angle des rues Royale et Toulouse, tous les gages forfaits comprenant:

Un grand et riche assortiment de diamants, une magnifique collection de montres anglaises, françaises, suisses et américaines, des plus célèbres fabriques; un riche assortiment de bijoux tels que parures, boucles d'oreilles, broches, épingles, bagues, boutons, etc., une grande variété de fusils, revolvers, canns, pendules, une variété d'articles plaqués, ainsi que images de collection pour dames et messieurs, également un choix d'argent massif.

P. S.—Tous les objets offerts à cette vente seront adjugés au dernier enchérisseur, sans égard au montant des prêts. 2 août—

PAR O. VALETON.

Vin Rouge en Barriques—Par ordre du Consul de France.

PAR O. VALETON, Encanteur. LUNDI 3 septembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de Mr J. Vergoin, rue Decatur No 63—Pour le compte de qui il appartiendra par ordonnance Consulaire du 29 août 1877. J. V.—25 Barriques Vin Rouge [illegible]. Importées par navire Alphonse et Marie No 2. 31 août—

PAR D. E. MORPHY & SON

Whisky et esprits.

PAR D. E. MORPHY & SON—D. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 1er septembre 1877, à 11 heures du matin, au magasin Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—pour le compte de qui il appartiendra—

31 barils whisky et esprits, retirés du bateau à vapeur "Golden Rule" qui a péri.

Conditions—Comptant.

C. CAVAROC & SON,

Négociants-Commissionnaires,

38 et 40 Decatur St. New Orleans

—ET—

179 et 181 Wabash Avenue,

CHICAGO.

En déchargement du navire Alphonse et Marie, venant de Bordeaux.

5 demi muids vin de Roussillon, très étoffé.
2 .. Cahors
100 caisses 1/4 sardines, 8/10 poissons.
50 .. de 120 bouteilles vides 6/10 centilitres.
20 .. 200/12 .. 34/35
10 .. 120 .. verre blanc, 1er choix.
10 .. 200/12
200 .. 12 & 24/12 .. 75 & 37/38 centilitres.

En magasin.

200 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 .. .. Montferrand.
20 .. .. Fronsac.
20 .. .. Margaux.
25 .. .. St-Julien.
4 .. .. Léoville.
2 .. .. Pontet-Canet.
500 caisses St-Julien.
200 .. Léoville.
75 .. Médoc.
1000 .. Margaux — St-Estèphe — St-Emilion — St-Seurin — St-Jérome — Château Larose — Château Kirwan — Château Lafite — Château Margaux — (ces trois derniers vins en bouteilles au château).

15 barriques et demi-barriques vin blanc Sauterne — Haut Sauterne — Bommes — Graves — Latour Blanche.

500 caisses vin blanc Graves — Bommes — Sauterne — Haut Sauterne — Latour-Blanche — Château Yquem — (ce dernier vin en bouteilles au château).

40 caisses Chablis — Pouilly — Moulin à Vent — Chambertin — Clos Vougeot — Romanée, de la marque Chas. Arney & Liger Belair.

125 caisses cognac Cocq Père & Fils 1802.
10 quarts et huitièmes
50 caisses cognac E. Delezinier.
15 quarts et huitièmes
25 .. Porto F Durand.
25 .. Sherry Belg.

Aussi: Porto — Sherry — Madère, des docks de Londres — Vermouth — Absinthe — Cerises à l'eau-de-vie — Bouchons — Rhum — Huile d'Olive — &c.

A vendre par
C. CAVAROC & SON
31 août— 38 et 40 rue Decatur.